



ADMINISTRATION - PUBLICITÉ  
ABONNEMENTS :  
32, Avenue de la Gare - NEVERS  
TELEPHONE 0-50

LA TRIBUNE REPUBLICAINE est désignée pour recevoir les annonces légales et judiciaires concernant le département de la Nièvre

# AU PIED DU MUR

par le Dr A. Fié, député de la Nièvre.

Les destins de l'Europe demeurent encore en suspens. Sans doute, la ferme croissante des résolutions britanniques avait fait réfléchir le camp adverse, mais voici que la grande voix du Président Roosevelt vient de mettre les dictateurs au pied du mur.

A l'occasion de la réunion du Bureau directeur de l'Union Panaméricaine, M. Roosevelt avait déjà dit leur fait aux Etats totalitaires : *« Les dictatures européennes, disait-il, ne crivent à l'encerclement que parce qu'elles se sentent bridées dans l'exécution de leurs desseins. Les rêves de conquête nous semblent aussi ridicules que criminels. Devons-nous vraiment croire que les nations ne peuvent trouver de meilleures méthodes pour réaliser leurs destinées que celles employées par les Huns et les Vandales, il y a 1.500 ans ? »*

Malgré ces conseils et ces avertissements, Hitler et Mussolini, rassemblant de bon gré ou de force la Hongrie, l'Espagne et le Japon dans un pacte anti-roumain, sous le faillaceux prétexte de lutter contre le communisme mais en réalité, pour établir leur despotsme en Europe et en Asie, le Président Roosevelt sentant l'orage approcher, a renvoyé opportunément son acte du 28 septembre dernier qui a fait reculer la guerre en nous conduisant à Munich.

Sans aucune hésitation, le Président Roosevelt, à l'heure décisive, a lancé aux deux dictateurs un ultimatum aussi énergique qu'émouvant.

C'est par un oui ou par un non qu'il entend recevoir une réponse à sa tentative de conciliation.

Il veut mettre fin aux surarmes, faire solutionner les problèmes litigieux par la voie de conférences internationales et arriver progressivement à un désarmement raisonné.

Les républicains, les démocrates et les socialistes ne peuvent qu'applaudir à ces propositions qu'ils ont fait leurs longtemps.

Les Etats totalitaires sont donc cloués au pied du mur. Leurs potentiels répondront en tergiversant, résolus, en leur for intérieur, à ne point tenir les promesses ou engagements demandés.

## Un décret-loi funeste

Alerte à la Fédération nivernaise des Syndicats hippiques

Allo ! Messieurs les Dirigeants, il conviendrait que vous sortiez de votre léthargie.

Avez-vous appris que la Loi Taillandier qui protégeait notre élevage chevalin va être purement et simplement abrogée par un quelconque décret-loi, sans que nous ayions été consultés, si même avertis et sans qu'un débat public puisse s'ouvrir devant le Parlement sur une question qui intéresse au plus point l'élevage des chevaux ?

Le prétexte ? Il faut des chevaux et encore des chevaux pour l'Armée.

On pourrait épiloguer longtemps sur l'incompréhension totale des ministres qui se sont succédés depuis de longues années, à l'Agriculture ou à la tête de la Défense nationale, atteints les uns et les autres de la maladie de la motorisation. Ils ont réussi à ruiner, notre élevage de chevaux d'armes.

Une fois de plus, on va recourir aux remèdes extemporanés qui considèrent, dans le cas particulier, à se précipiter à l'étranger pour y porter notre argument, qu'il eût été si facile de faire gagner à des élèves français !

Mais, où la question se complique, c'est qu'à la faveur d'une mesure devant laquelle il est possible qu'on soit obligé de s'incliner, on va porter un terrible coup à notre élevage local de chevaux de trait, car c'est en fait, l'abrogation de la Loi Taillandier et c'est, comme conséquence, l'effondrement des cours de nos poulaillers.

Et nous sommes à quatre mois de la vente !

Allo ! Messieurs les Dirigeants, ne soyez plus obnubilés par les quatre sous de subvention que vous distribuez. Laissez à tous les Messieurs Bourous (All) les querelles doctrinaires zootechniques.

Voici que, par ici, nous réussissons de bons poulaillers.

Il faut que nous puissions les vendre, et les vendre à un prix rémunérateur.

Il faut que reste intacte la Loi Taillandier.

Pour des raisons que je ne veux point discuter ici, vous en avez, à certaines époques antérieures, demandé l'application rigoureuse, vous n'avez pas hésité à nous gêner, nous-faisant refuser et l'entrée en franchise d'étaillons de race belge, et les subventions que nous étions en droit d'obtenir.

Paix au passé et foi dans l'avenir.

Mais, si vous dévenez subitement mutets lorsqu'un décret-loi menace de porter atteinte à notre élevage chevalin, alors ! Oh ! alors Messieurs les Dirigeants de la Fédération nivernaise, je vous conseillerai de ne plus vous présenter dans les concours ou dans les concours régionales, des tas de pierres vous y attendraient.

Je vous demande de joindre votre action, sans retard, à celle du Comité national de Défense des

Leur embarras d'ailleurs est notable, puisqu'ils ont mené un assez long délai de réflexion de façon, sans doute, à prendre des mesures profitables pour eux avant d'adopter une attitude.

Pris au piège, les dictateurs, tels que nous les connaissons, auront tendance à traiter avec l'arrière-pensée de remettre ça à plus tard. Adopteraient-ils une autre solution ? Ça ne pourrait être que celle consistant à brusquer les événements et à foncer inopinément sur les démocraties en un endroit déterminé.

On peut tout redouter du fonds conducteur germano-italien dont Mussolini n'est et ne peut être que le vassal enchainé.

Dans un interview, notre général en chef, M. Gamelin, qui a horreur de la guerre, dont la réserve et la modérité sont proverbiales, déclarait que la France n'avait rien à craindre, qu'elle ferait tous ses efforts pour conserver la paix, mais qu'à l'adversaire se laisserait entraîner dans la guerre, Hitler courrait à son suicide et devait être arrêté.

Depuis, les événements ont marqué, nos alliances et nos pactes avec l'Angleterre, l'U. R. S. S., la Pologne, la Roumanie, la Grèce et la Turquie sont autant d'atouts en notre faveur.

Maintenant la grande nation des Etats-Unis qui a posé nettement le problème de la paix ou de la guerre à Mussolini et à Hitler vient de s'engager dans l'armée de la paix.

Grâce à Roosevelt nos moyens d'action ont doublé, soyons calmes et confiants, restons vigilants pendant cette année cruciale, nul doute que les démocraties arrivent à instaurer dans le monde un véritable « modus vivandi ».

Envers ce démocrate, ami de la paix, pionnier de la paix, notre gratitude ne sera jamais assez vive, comme vive elle sera, envers son noble pays, et nous nous souviendrons toujours combien Herriot avait raison en demandant l'acceptation des dettes américaines qui, si elle avait été réalisée, nous aurait attiré plus rapidement la sympathie et l'aide de la jeune et puissante démocratie des Etats-Unis.

## LES SPORTS

### DANS LA NIÈVRE

#### RALLYE BERGER

Dimanche 30 Avril

Le Comité de l'U.D., rappelle aux nombreux cyclistes qui participeront à ce rallye, qui protégeront notre élevage chevalin, va être purement et simplement abrogée par un quelconque décret-loi, sans que nous ayions été consultés, si même avertis et sans qu'un débat public puisse s'ouvrir devant le Parlement sur une question qui intéresse au plus point l'élevage des chevaux pour l'Armée.

Le rallye décline toute responsabilité pour les accidents qui pourraient survenir au cours du Rallye.

#### Union Musicale S.N.C.F. à Nevers

Le Comité de l'Union musicale S.N.C.F. de Nevers invite très instamment MM. les membres exécutants à assister, sans faute et au complet, à la répétition générale du vendredi 28 avril à 20 h. 45, où seront prises en commun les dispositions nécessaires pour l'organisation des concertos d'été. Présence indispensable.

#### La vente des coupes de bois

Nous relevons, au « Journal Officiel » du 25 avril, que la vente des coupes de bois pour l'exercice 1939, dans les forêts de l'Etat, des communautés et des établissements, aura lieu, à Nevers, le 4 octobre, et à Clamecy, le 5 octobre.

#### AMICALE BOULE NIVERNNAISE

Le bureau de la Société rappelle à tous les membres actifs que le grand concours Boule aura lieu le dimanche 7 mai et que les inscriptions, accompagnées de leur montant, seront clos indéniablement le Premier Mai.

Une réunion aura lieu vendredi 28 avril, à 18 h. 30, sur le boulevard du Parc.

Les joueurs sont particulièrement invités à faire un effort pour ce concours, à une fin que la société y soit représentée comme l'année dernière, en alignant le nombre de gradiettes que justifie son importance.

Voici que, par ici, nous réussissons des bons poulaillers.

Il faut que nous puissions les vendre, et les vendre à un prix rémunérateur.

Il faut que reste intacte la Loi Taillandier.

Pour des raisons que je ne veux point discuter ici, vous en avez, à certaines époques antérieures, demandé l'application rigoureuse, vous n'avez pas hésité à nous gêner, nous-faisant refuser et l'entrée en franchise d'étaillons de race belge, et les subventions que nous étions en droit d'obtenir.

Paix au passé et foi dans l'avenir.

Mais, si vous dévenez subitement mutets lorsqu'un décret-loi menace de porter atteinte à notre élevage chevalin, alors ! Oh ! alors Messieurs les Dirigeants de la Fédération nivernaise, je vous conseillerai de ne plus vous présenter dans les concours ou dans les concours régionales, des tas de pierres vous y attendraient.

Je vous demande de joindre votre action, sans retard, à celle du Comité national de Défense des

## Une bonne soirée avec la Société des Concerts Nivernais

Une fois de plus, la Société des Concerts Nivernais vient de faire preuve d'une vitalité indiscutable et indiscutable d'ailleurs. Cela avant dernière manifestation musicale de la saison qu'elle donnait, mardi, au Théâtre Municipal fut, comme les précédentes, une soirée artistique de haute qualité, réhaussant encore d'un cran la belle renommée qu'elle a réussi à se créer grâce au talent, au dévouement, à l'abnégation même de notre Maître Lucien Wurmser qui, malgré les difficultés qu'il n'a cessé de rencontrer et la tâche absorbante qui l'appelle tant à Paris, qu'à travers la France, dirige, administre solidement, le Conservatoire municipal de Musique, sa Philharmonie et la « Société des Concerts Nivernais ».

Le programme de choix qui a été présenté débute par une audition des « Ménestrels Nivernais », qui sont composées, comme on le sait, de Mme Jacques Rémy, premier prix du Conservatoire National de Paris et de MM. Oudet, Michaut, Catonné et Pischer. Disons tout de suite que ces éléments de valeur forment un tout, savamment édifié, d'une compréhension et d'une qualité auxquelles nous nous plaisons à s'admirer.

Le programme de choix qui a été présenté débute par une audition des « Ménestrels Nivernais », qui sont composées, comme on le sait, de Mme Jacques Rémy, premier prix du Conservatoire National de Paris et de MM. Oudet, Michaut, Catonné et Pischer. Disons tout de suite que ces éléments de valeur forment un tout, savamment édifié, d'une compréhension et d'une qualité auxquelles nous nous plaisons à s'admirer.

Le programme de choix qui a été présenté débute par une audition des « Ménestrels Nivernais », qui sont composées, comme on le sait, de Mme Jacques Rémy, premier prix du Conservatoire National de Paris et de MM. Oudet, Michaut, Catonné et Pischer. Disons tout de suite que ces éléments de valeur forment un tout, savamment édifié, d'une compréhension et d'une qualité auxquelles nous nous plaisons à s'admirer.

Le programme de choix qui a été présenté débute par une audition des « Ménestrels Nivernais », qui sont composées, comme on le sait, de Mme Jacques Rémy, premier prix du Conservatoire National de Paris et de MM. Oudet, Michaut, Catonné et Pischer. Disons tout de suite que ces éléments de valeur forment un tout, savamment édifié, d'une compréhension et d'une qualité auxquelles nous nous plaisons à s'admirer.

Le programme de choix qui a été présenté débute par une audition des « Ménestrels Nivernais », qui sont composées, comme on le sait, de Mme Jacques Rémy, premier prix du Conservatoire National de Paris et de MM. Oudet, Michaut, Catonné et Pischer. Disons tout de suite que ces éléments de valeur forment un tout, savamment édifié, d'une compréhension et d'une qualité auxquelles nous nous plaisons à s'admirer.

Le programme de choix qui a été présenté débute par une audition des « Ménestrels Nivernais », qui sont composées, comme on le sait, de Mme Jacques Rémy, premier prix du Conservatoire National de Paris et de MM. Oudet, Michaut, Catonné et Pischer. Disons tout de suite que ces éléments de valeur forment un tout, savamment édifié, d'une compréhension et d'une qualité auxquelles nous nous plaisons à s'admirer.

Le programme de choix qui a été présenté débute par une audition des « Ménestrels Nivernais », qui sont composées, comme on le sait, de Mme Jacques Rémy, premier prix du Conservatoire National de Paris et de MM. Oudet, Michaut, Catonné et Pischer. Disons tout de suite que ces éléments de valeur forment un tout, savamment édifié, d'une compréhension et d'une qualité auxquelles nous nous plaisons à s'admirer.

Le programme de choix qui a été présenté débute par une audition des « Ménestrels Nivernais », qui sont composées, comme on le sait, de Mme Jacques Rémy, premier prix du Conservatoire National de Paris et de MM. Oudet, Michaut, Catonné et Pischer. Disons tout de suite que ces éléments de valeur forment un tout, savamment édifié, d'une compréhension et d'une qualité auxquelles nous nous plaisons à s'admirer.

Le programme de choix qui a été présenté débute par une audition des « Ménestrels Nivernais », qui sont composées, comme on le sait, de Mme Jacques Rémy, premier prix du Conservatoire National de Paris et de MM. Oudet, Michaut, Catonné et Pischer. Disons tout de suite que ces éléments de valeur forment un tout, savamment édifié, d'une compréhension et d'une qualité auxquelles nous nous plaisons à s'admirer.

Le programme de choix qui a été présenté débute par une audition des « Ménestrels Nivernais », qui sont composées, comme on le sait, de Mme Jacques Rémy, premier prix du Conservatoire National de Paris et de MM. Oudet, Michaut, Catonné et Pischer. Disons tout de suite que ces éléments de valeur forment un tout, savamment édifié, d'une compréhension et d'une qualité auxquelles nous nous plaisons à s'admirer.

Le programme de choix qui a été présenté débute par une audition des « Ménestrels Nivernais », qui sont composées, comme on le sait, de Mme Jacques Rémy, premier prix du Conservatoire National de Paris et de MM. Oudet, Michaut, Catonné et Pischer. Disons tout de suite que ces éléments de valeur forment un tout, savamment édifié, d'une compréhension et d'une qualité auxquelles nous nous plaisons à s'admirer.

Le programme de choix qui a été présenté débute par une audition des « Ménestrels Nivernais », qui sont composées, comme on le sait, de Mme Jacques Rémy, premier prix du Conservatoire National de Paris et de MM. Oudet, Michaut, Catonné et Pischer. Disons tout de suite que ces éléments de valeur forment un tout, savamment édifié, d'une compréhension et d'une qualité auxquelles nous nous plaisons à s'admirer.

Le programme de choix qui a été présenté débute par une audition des « Ménestrels Nivernais », qui sont composées, comme on le sait, de Mme Jacques Rémy, premier prix du Conservatoire National de Paris et de MM. Oudet, Michaut, Catonné et Pischer. Disons tout de suite que ces éléments de valeur forment un tout, savamment édifié, d'une compréhension et d'une qualité auxquelles nous nous plaisons à s'admirer.

Le programme de choix qui a été présenté débute par une audition des « Ménestrels Nivernais », qui sont composées, comme on le sait, de Mme Jacques Rémy, premier prix du Conservatoire National de Paris et de MM. Oudet, Michaut, Catonné et Pischer. Disons tout de suite que ces éléments de valeur forment un tout, savamment édifié, d'une compréhension et d'une qualité auxquelles nous nous plaisons à s'admirer.

Le programme de choix qui a été présenté débute par une audition des « Ménestrels Nivernais », qui sont composées, comme on le sait, de Mme Jacques Rémy, premier prix du Conservatoire National de Paris et de MM. Oudet, Michaut, Catonné et Pischer. Disons tout de suite que ces éléments de valeur forment un tout, savamment édifié, d'une compréhension et d'une qualité auxquelles nous nous plaisons à s'admirer.

Le programme de choix qui a été présenté débute par une audition des « Ménestrels Nivernais », qui sont composées, comme on le sait, de Mme Jacques Rémy, premier prix du Conservatoire National de Paris et de MM. Oudet, Michaut, Catonné et Pischer. Disons tout de suite que ces éléments de valeur forment un tout, savamment édifié, d'une compréhension et d'une qualité auxquelles nous nous plaisons à s'admirer.

Le programme de choix qui a été présenté débute par une audition des « Ménestrels Nivernais », qui sont composées, comme on le sait, de Mme Jacques Rémy, premier prix du Conservatoire National de Paris et de MM. Oudet, Michaut, Catonné et Pischer. Disons tout de suite que ces éléments de valeur forment un tout, savamment édifié, d'une compréhension et d'une qualité auxquelles nous nous plaisons à s'admirer.

Le programme de choix qui a été présenté débute par une audition des « Ménestrels Nivernais », qui sont composées, comme on le sait, de Mme Jacques Rémy, premier prix du Conservatoire National de Paris et de MM. Oudet, Michaut, Catonné et Pischer. Disons tout de suite que ces éléments de valeur forment un tout, savamment édifié, d'une compréhension et d'une qualité auxquelles nous nous plaisons à s'admirer.

Le programme de choix qui a été présenté débute par une audition des « Ménestrels Nivernais », qui sont composées, comme on le sait, de Mme Jacques Rémy, premier prix du Conservatoire National de Paris et de MM. Oudet, Michaut, Catonné et Pischer. Disons tout de suite que ces éléments de valeur forment un tout, savamment édifié, d'une compréhension et d'une qualité auxquelles nous nous plaisons à s'admirer.

## Union départementale des Syndicats ouvriers de la Nièvre

# QU'EST-CE QUE L'HEURE G.M.T.?

Nous avons vu que la terre était divisée en 360 méridiens ; que le jour était divisé en 24 heures. Pour que la même méridienne repasse à devant la même heure, il faut décaler d'un quart d'heure, 45 minutes ou 24 heures. Donc, il s'écoule entre le passage de chaque méridien devant le soleil un temps égal à quatre minutes.

Imaginez. Si chaque point du globe avait une heure à lui, les complications qui en résulteraient seraient sans solution. Ainsi : quatre minutes après midi, il serait à Paris quatre minutes et au méridien suivant que midi.

Le résultat serait qu'il y aurait 360 heures différentes dans le monde.

On a donc décidé d'avoir recours à l'heure légale. Naguère, en France et en Algérie, c'était l'heure moyenne de Paris. Mais, par la loi du 9 mars 1914, la France donna son adhésion au système dit « des fuseaux horaires », auquel participaient toutes les nations y comprises leurs colonies.

## Comment a été obtenue l'heure légale

Elle a été obtenue par la division des 360 méridiens par 24 parties. Chacune de ces parties porte le nom d'un fuseau horaire, dont chacun a l'heure de son méridien moyen.

L'origine en est le méridien de Greenwich qui passe par le milieu du premier fuseau, chaque fuseau étant de 15 degrés.

C'est ainsi que la France est comprise dans le fuseau de Greenwich.

Et l'heure française est celle de Greenwich, appelée « heure de l'Europe occidentale ». L'heure de Greenwich tarde donc de neuf minutes et une seconde sur l'ancienne heure du temps moyen de Paris.

La terre étant divisée en 24 fuseaux, il résulte qu'il y a 24 fuseaux dans le fuseau moyen de Greenwich, soit une heure, deux, trois, quatre, cinq heures, etc., sur celle de Greenwich.

Donc, l'heure de Greenwich (G.M.T.) régissant toute la terre, il suffit pour connaître l'heure à Paris, d'importer le temps de savoir le numéro de son fuseau et de l'ajouter à l'heure de Greenwich.

Par exemple, le fuseau 19 étant celui de New-York, lorsqu'il sera midi à Greenwich, il sera à New-York dix-neuf heures de plus, soit : sept heures du matin, puisque la grande ville américaine tarde de cinq heures sur toutes les villes situées dans le fuseau de Greenwich.

Ainsi, quand on indique qu'un avion a atterri à Saïgon à 6 heures G.M.T., cela veut dire 6 heures du matin, puisque c'est l'heure de Greenwich qui contrarie l'heure de l'indication G.M.T. Il faut donc penser que l'avion a atterri à Saïgon à 6 heures du matin heure locale, et qu'il était à ce moment-là 23 heures à Greenwich, parce que Saïgon appartient au fuseau portant le numéro 7.

Cette façon de calculer les heures réserves de surprises à ceux qui, pour la première fois, accomplissent un voyage au long cours.

Mais l'heure légale n'a aucune relation avec l'heure solaire vraie. Supposons qu'un avion réalise le raid Paris-Tokio sans escale. A chaque fusée le pilote aura avancé sa montre de deux heures, puisqu'il arrivera à destination plus tôt que l'heure à Paris.

En conséquence, Roubeix, Alfred-Marcel, est accusé d'avoir, à Felletin (Creuse), le 14 mars 1938, volontairement donné la mort au docteur Constant.

Roubeix a reconnu qu'il avait tué volontairement le docteur Constant, et son état s'était aggravé, il avait projeté de se venger de ce médecin qui tenait responsable de cette agression.

Le 10 mars 1938, il avait quitté la maison qu'il habitait avec ses parents à La Roche, commune de Saint-Martial-le-Vieux (Creuse), emportant un revolver chargé de cinq balles. Il se rendit à Felletin avec, dit-il, l'intention de consulter d'abord le docteur Bardinon et de se suicider ensuite.

Mal quelques instants après son arrivée à Felletin, son ressentiment fut exacerbé et il aurait alors la résolution de tuer le docteur Constant.

Roubeix a été soumis à divers examens : médicaux, des points de vue radiologique neuro-psychique et mental. Il est affecté de troubles physiopathologiques de l'estomac et de l'intestin, et atteint d'hypochondrie. Cet état de dépression morbide atténue, dans une certaine mesure, sa responsabilité.

Roubeix n'a pas d'antécédents judiciaires et les renseignements recueillis sur son compte ne lui sont pas défavorables.

En conséquence, Roubeix, Alfred-Marcel est accusé d'avoir, à Felletin (Creuse), le 14 mars 1938, volontairement donné la mort au docteur Constant, et ce, avec prémeditation.

## AUX ASSISES DE LA CREUSE L'assassin du docteur Constant, de Felletin est condamné à 20 ans de bagne

Guéret, 26 avril.

A l'audience d'hier, la Cour d'Assises de la Creuse eut à juger le nommé Roubeix Alfred-Marcel, âgé de 31 ans, qui avait déclaré devant lui faire 45 minutes ou 24 heures. Donc, il s'écoule entre le passage de chaque méridien devant le soleil un temps égal à quatre minutes.

Imaginez. Si chaque point du globe avait une heure à lui, les complications qui en résulteraient seraient sans solution. Ainsi : quatre minutes après midi, il serait à Paris quatre minutes et au méridien suivant que midi.

Le résultat serait qu'il y aurait 360 heures différentes dans le monde.

On a donc décidé d'avoir recours à l'heure légale. Naguère, en France et en Algérie, c'était l'heure moyenne de Paris.

Le 9 mars 1914, la France donna son adhésion au système dit « des fuseaux horaires », auquel participaient toutes les nations y comprises leurs colonies.

## ASSOCIATION DES MAIRES DE SAÔNE-ET-LOIRE

Cette association groupe actuellement 503 municipalités sur 591 existant dans le département

Chalon-sur-Saône, 25 avril.

Le conseil d'administration de l'Association des maires de Saône-et-Loire s'est réuni hier à l'Hôtel du Vieux Chalon, sous la présidence de M. Despres, sénateur, maire de St-Germain-du-Bois, président, assisté de MM. Turlier, sénateur ; Morin, Delavigne, Raffin, Buile, Guérin, docteur Privey, Lombard, Lamprêtre, Bonnand, M. et Thibaut, Chéhaber, membres du conseil d'administration.

M. Jules Sauviat, sous-préfet de Chalon, assistait à la réunion.

C'est à la chasse que Lacombe

Albert, 27 ans, journalier à Moulins,

se livre plus particulièrement.

En décembre dernier, il fut surpris

à Yzeure, chassant au collet sans

permis, en état de faire

un délit.

Le 10 décembre, Lagier Pierre, de

meurtrant à L'Arbresle, commune de

Moutier-Rozelle, se rendait en vélo à

Aubusson, devant le Café de la

Poste, comme il allait poser le pied

à terre, une auto qui reculait,

appartenant à M. Vernaudon, agent d'assurances, détonnera légèrement sa machine. Il sauta à terre et furieux, décocha un coup de poing à M. Vernaudon.

Le trouvant un peu plus tard à

l'Arbresle, il fut surpris

à Yzeure, chassant au lapin de

garenne la nuit, dans la propriété

de Breulet, avec le furet voilé à ce

deuxième délit.

Ce deuxième délit lui valut une

condamnation à 8 jours de

amende.

Le 10 décembre, Lagier Pierre, de

meurtrant à L'Arbresle, commune de

Moutier-Rozelle, se rendait en vélo à

Aubusson, devant le Café de la

Poste, comme il allait poser le pied

à terre, une auto qui reculait,

appartenant à M. Vernaudon, agent d'assurances, détonnera légèrement sa machine. Il sauta à terre et furieux, décocha un coup de poing à M. Vernaudon.

Le trouvant un peu plus tard à

l'Arbresle, il fut surpris

à Yzeure, chassant au lapin de

garenne la nuit, dans la propriété

de Breulet, avec le furet voilé à ce

deuxième délit.

Ce deuxième délit lui valut une

condamnation à 8 jours de

amende.

Le 10 décembre, Lagier Pierre, de

meurtrant à L'Arbresle, commune de

Moutier-Rozelle, se rendait en vélo à

Aubusson, devant le Café de la

Poste, comme il allait poser le pied

à terre, une auto qui reculait,

appartenant à M. Vernaudon, agent d'assurances, détonnera légèrement sa machine. Il sauta à terre et furieux, décocha un coup de poing à M. Vernaudon.

Le trouvant un peu plus tard à

l'Arbresle, il fut surpris

à Yzeure, chassant au lapin de

garenne la nuit, dans la propriété

de Breulet, avec le furet voilé à ce

deuxième délit.

Ce deuxième délit lui valut une

condamnation à 8 jours de

amende.

Le 10 décembre, Lagier Pierre, de

meurtrant à L'Arbresle, commune de

Moutier-Rozelle, se rendait en vélo à

Aubusson, devant le Café de la

Poste, comme il allait poser le pied

à terre, une auto qui reculait,

appartenant à M. Vernaudon, agent d'assurances, détonnera légèrement sa machine. Il sauta à terre et furieux, décocha un coup de poing à M. Vernaudon.

Le trouvant un peu plus tard à

l'Arbresle, il fut surpris

à Yzeure, chassant au lapin de

garenne la nuit, dans la propriété

de Breulet, avec le furet voilé à ce

deuxième délit.

Ce deuxième délit lui valut une

condamnation à 8 jours de

amende.

Le 10 décembre, Lagier Pierre, de

meurtrant à L'Arbresle, commune de

Moutier-Rozelle, se rendait en vélo à

Aubusson, devant le Café de la

Poste, comme il allait poser le pied

à terre, une auto qui reculait,

appartenant à M. Vernaudon, agent d'assurances, détonnera légèrement sa machine. Il sauta à terre et furieux, décocha un coup de poing à M. Vernaudon.

Le trouvant un peu plus tard à

l'Arbresle, il fut surpris

à Yzeure, chassant au lapin de

garenne la nuit, dans la propriété

de Breulet, avec le furet voilé à ce

deuxième délit.

Ce deuxième délit lui valut une

condamnation à 8 jours de

amende.

Le 10 décembre, Lagier Pierre, de

meurtrant à L'Arbresle, commune de

Moutier-Rozelle, se rendait en vélo à

Aubusson, devant le Café de la

Poste, comme il allait poser le pied

à terre, une auto qui reculait,

appartenant à M. Vernaudon, agent d'assurances, détonnera légèrement sa machine. Il sauta à terre et furieux, décocha un coup de poing à M. Vernaudon.

Le trouvant un peu plus tard à

l'Arbresle, il fut surpris

à Yzeure, chassant au lapin de

garenne la nuit, dans la propriété

de Breulet, avec le furet voilé à ce

deuxième délit.

Ce deuxième délit lui valut une

condamnation à 8 jours de

amende.

Le 10 décembre, Lagier Pierre, de



# LA TRIBUNE

RÉPUBLICAINE  
ET SOCIALE

Des écoles italiennes aux « Professionalisti »

## LA QUESTION SCOLAIRE EN TUNISIE

Il faut que la France  
agisse sans retard !

La Fédération de la Ligue des Gouvernements scolaires et post-scolaires nous communique l'article suivant :

Le problème scolaire en Tunisie a un caractère à la fois régional et national ; humain, parce que c'est un peu de tout ; intellectuel, national, parce qu'il importe à notre pays de franchir aussi rapidement que possible les Européens étrangers qui possèdent les écoles ; et moral, parce que la partie de l'élite indigène qui dépend de l'israélite — qui démontre la désirabilité de l'unité de la Tunisie, si nous voulons collaborer avec les indigènes et créer sur la terre d'Afrique une civilisation nouvelle qui restera française tout en ayant son caractère original. Tel est le but, à longue échéance ; mais il y a un autre plus immédiat : enseigner notre langue aux Tunisiens qui ignorent ou détestent l'arabe. L'objectif principal, le plus important, c'est l'enseignement de notre langue, et la partie la plus importante de notre culture.

Tous les enfants, quelle que soit leur origine, qui fréquentent nos écoles primaires sont mélangés dans les mêmes classes, et c'est pourquoi, eux, ignorent tout de notre langue, mais aussi quelques années d'école, ils ont rattrapé leurs camarades. S'il s'agit d'Italiens, les progrès sont rapides en raison de la ressemblance des deux langues ; s'il s'agit d'indigènes, il faut multiplier les exercices oraux, mais il suffit de faire des classes spéciales à l'usage des enfants qui, dans leur famille, ne parlent pas ordinairement le français.

D'après l'annuaire statistique de 1937, la Régence, compte 155 écoles publiques ou privées, fréquentées par 25.164 enfants pour une population de 93.016 habitants. Les Musulmans, 12.618 enfants pour une population de 95.289 Italiens, 935 enfants pour une population de 59.468 Juifs, 9565 enfants pour une population de 7.272 Maltais, et 457 enfants pour une population de 2.739 divers ; au total, 92.236 élèves pour une population de 2.607.673 habitants. Il y a environ 100.000 enfants scolarisés dans la Régence ; on voit que, si nous avons déjà beaucoup fait, il reste encore beaucoup à faire.

L'inégalité du nombre des écoles est attestée par la proportion des émetteurs qui atteignait, en 1936 : 17,9 % pour les Français, 36,1 % pour les Italiens, 39,6 % pour les Maltais, 28,4 pour les Espagnols, 26,4 % pour les Turcs, 20,9 pour les Grecs, 19,2 pour les Ropéens, et en moyenne 37,8 %. Quant à la proportion des indigènes italiens, elle ne figure pas dans les statistiques, mais elle est considérable, si l'on se reporte aux chiffres présentés sur la comparaison pour chaque catégorie entre la population totale et le nombre des enfants fréquentant les écoles.

Le but des objectifs de notre politique scolaire doit être l'assimilation des étrangers fixés en Tunisie. La répondeur numérique des Français est, en effet, nécessaire pour assurer et justifier notre autorité. Lors de l'occupation, en 1881, les Français étaient 700 ; les Italiens 11.206 ; les Maltais 19.492 ; les Juifs 8.602 ; les Grecs 1.421 ; les Portugais, et 8.749 Italiens. C'est seulement, en 1931, que nos compatriotes, alors au nombre de 91.427, ont dépassé les Italiens, qui n'étaient que 91.178. Depuis lors, notre supériorité n'a fait que s'accroître ; elle était en 1936 de 108.065 contre 94.289 Italiens. Il est nécessaire que cette différence soit réduite au maximum. De toute façon, il est à faire, comme c'est le cas pour les Italiens, de l'assimilation scolaire.

Quand nous partons de l'élite israélite, nous pensons non seulement aux étrangers fixés à Londres ou à l'ouverture. Du moins, il souligne la nécessité pour toutes les nations qui veulent la paix.

Ce front se constitue également bien trop lentement — sur l'initiative de la Grande-Bretagne, à laquelle la France s'est associée.

On ne peut pas, ici, s'étendre sur les négociations menées à Londres ou à l'ouverture. Du moins, il souligne la nécessité pour toutes les nations qui veulent la paix.

C'est à cette conception encore que se sont ralliées, dix jours plus tard, les autres centrales syndicales nationales. Dans la résolution qu'il a votée le 30 mars, le bureau chargé de la F. S. I. a voté, à l'unanimité, à la catégorique demande de l'ouverture, et il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Il suffit de faire de tout ce qui peut être fait pour la paix.

Pour rencontrer le Nord-Est Vichy

## Six nouveaux titulaires dans l'équipe d'Auvergne

Mais la ligne d'attaque ne sera-t-elle pas modifiée au dernier moment

Revenons un peu sur les éléments qui composeront, dimanche prochain, à Vichy, l'équipe d'Auvergne qui sera opposée, en un match inférolique, à la Sélection du Nord-Est.

Dans les buts, on trouve Montegaud (A.S. Decize), Scuple, courageux, le Dézirat, qui qu'il sera défaire, il est sûr que les deux ne le canonnent pas sur sa taille, puis qu'il compense cette infériorité de gabarit par une défense précise.

D'ailleurs, avec Greiller (A.S. Montluçon) et Riggier (Stade Clermontois) à l'arrière, il sera évidemment que dimanche dernier à La Charité-sur-Loire, la sixième ligne des professionnels (A.S. Clermont) et Trouvès (A.S. Vichy), le point montluçonnais doit savoir construire le jeu, mais qu'il veille à ne pas jouer trop rapidement, ce qu'on lui reproche parfois.

La rencontre doit se dérouler dans l'esprit le plus amical. Reconnaissances d'ailleurs qu'avec une telle ligne de défense, sachant servir les avants auvergnats auront des occasions de marquer.

Sauront-ils en profiter ? Tout est là, car la ligne d'attaque ne donna pas toute satisfaction, semble-t-il, aux sélectionneurs qui se promettent de la remanier avant dimanche. Rappelons le aile droit, Alvarez (Lyon), Nau (Lyon) ; aile droit, Ruffat (A.S. Thiers) ; avant-centre, Thierry (A.S. Thiers) ; inter-centre, Domingo (Stade Clermontois) ; et

hier gauche, Delhommais (F.C. Clermont).

C'est tout d'abord ce dernier qui surprend. Évidemment, il existe bien un titulaire inattaquable en Auvergne, pouvant tenir sa place à n'importe quelle aile, d'ailleurs, c'est Weldin, de l'A.S. Vauzelles, mais ce club joue en championnat de France. Un point vient encore souligner la particularité de cet ex-Montferrandais qui joue depuis trois à l'École Montferrandaise, ne serait-il pas digne de la Sélection ? Nous le signalons à l'attention du comité de sélection.

On ne sait quelle forme tient actuellement le Stadiste Domingo, placé à l'arrière, et pour le reste de Pierre Thierry comme avancé-gauche de l'équipe de la Sélection sera suivie avec attention. On avait songé un moment à Magnantex-Nérissien passé à l'École Montferrandaise, mais l'ex-national rugbyman est beaucoup plus combattif s'il est moins sûr. En devant les soldats gars du Nord-Est, la carrière du couleuvre doit être imposée.

En ligne de demis, on remarquera qu'on a, en somme, trois demis centraux de tempérament : Olivier (Stade Clermontois), Fédé (A.S. Montluçon) et Trouvès (A.S. Vichy). Le point montluçonnais doit savoir construire le jeu, mais qu'il veille à ne pas jouer trop rapidement, ce qu'on lui reproche parfois.

La rencontre doit se dérouler dans l'esprit le plus amical. Reconnaissances d'ailleurs qu'avec une telle ligne de défense, sachant servir les avants auvergnats auront des occasions de marquer.

Sauront-ils en profiter ? Tout est là, car la ligne d'attaque ne donna pas toute satisfaction, semble-t-il, aux sélectionneurs qui se promettent de la remanier avant dimanche. Rappelons le aile droit, Alvarez (Lyon), Nau (Lyon) ; aile droit, Ruffat (A.S. Thiers) ; avant-centre, Thierry (A.S. Thiers) ; inter-centre, Domingo (Stade Clermontois) ; et

## Montceau-les-Mines contre Digoin en barrage

Digoin. — Sporting-Club Montcellois contre Association Sportive Digoinaise.

La renommée des visiteurs n'est plus à faire et les locaux n'auront pas la tâche plus facile, devant la même équipe.

C'est une belle rencontre en perspective et qui mérite d'être disputée devant une bonne chambre.

### Les tournois de sixte à DIGOIN-NEUZY

Le tournoi de sixte de la Jeunesse Sportive Neuzysoise aura lieu le dimanche 30 avril, sur son terrain près des écoles.

Les parties éliminatoires commencent à 13 heures.

### A LAVAL

Le 30 avril, le Club Ouvrier Lavallois organise un tournoi de sixte ; toutes les équipes régionales y sont cordialement invitées.

Le tirage au sort aura lieu à 12 heures 45. Le coup d'envoi aura lieu à 13 heures.

L'engagement de 10 francs par équipe sera recu par le secrétaire du C. O. Lavallois (Ecole de la Roche) St-Eloy-les-Mines jusqu'au 29 avril au matin.

## Les matches de la semaine en championnats de France

### AUJOURD'HUI.

**Première division**  
Sochaux-Lille, Antibes-St-Etienne.

**Deuxième division**

Arras-Red Star ; Reims-Rennes ; Nancy-Toulouse ; Coimbr-Girondins ; Ales-Charleville ; Boulogne-Nice ; Valenciennes-Nîmes ; Montpellier-C. A. Paris ; Troyes-Lonwy.

**SAMEDI.**

**Deuxième division**

Red-Star-Reims.

**DIMANCHE.**

**Première division**

Le Havre-Marseille ; Sète-Sochaix, R. C. Paris-Lens ; Saint-Etienne-Strasbourg ; Lille-Fives ; Metz-Rouen ; Cannes-Excelsior ; Roubaix-Antibes.

**Deuxième division**

Bruay-Caen ; Annemasse-Millau ; Vauzelles-A. L. Gironde ; Merlebach-Reims ; A. S. Charentes-Lozère.

**Amateurs.**

Bruay-Caen ; Annemasse-Millau ; Vauzelles-A. L. Gironde ; Merlebach-Reims ; A. S. Charentes-Lozère.

## Commentaires sur le football régional

### En Ligue d'Auvergne Imphy et Jaligny devront rejouer

### En Puy-de-Dôme une surprise à Vic-le-Comte

### Dans l'Allier Beaulon doit monter en deuxième division

Le deuxième tour éliminatoire de la Coupe des petits clubs nous a donné une grosse surprise qui nous vient de Vic-le-Comte, où, contre toute attente, le team local a dû s'incliner devant la jeune Alerie de Couades. Déjà finaliste du championnat départemental et l'Ufopel promotion, cette dernière prend donc rang parmi les meilleures groupements régionaux de séries inférieures.

Il est de même des Pojolais de Montjoi qui, pour leur réapparition en championnat officiel, sont brillamment comportés et réussissent à faire toucher les épaves à St-Georges-de-Mons, ayant pourtant le avantage de jouer « at home ».

A Vic, les locaux ont subi un rude assaut de la jolie équipe des soeurs du pays des pâtes alimentaires qui malheureusement ont tenu une seule mi-temps ; dans le second half, se résistant des efforts fournis et manquant un peu de souffle, ils ont connu la pâle défaillance aussi tôt mise à nouveau ? Où le saura au cours de la semaine.

Le F.C. Souvigny, par un même score, réussit à vaincre l'A.S. Clamecy, au cours d'une partie palpitante d'intérêt, d'habileté et à chaque mi-temps, les deux Noirs partent en trompe puis leurs adversaires repartent et terminent très forts. Dès lors, l'U. S. Béziers, de l'U. S. Béziers, de près par les avants clamecyens, gardo son club du match nul. Mais, comme les Souvignysois avaient, auparavant, raté de malchance bon nombre de shoots, on peut dire que leur victoire est méritée. De ce fait, l'A.S. Charbonnier tient la tête au classement de cette poule B, et est assurée, en compagnie de l'U. S. Ambert, d'être comprise dans la poule finale.

Clamecy et Souvigny devront-ils également rejouer ?

La C. R. S. aura à examiner la réclamation déposée par l'A. S. Clamecy, ayant son match contre le F. C. Souvigny. Les poteaux de buts n'avaient pas les 7 m. 32 d'écartement que demandent les règlements. La cause mesurée par l'arbitre à la demande des Clamecyens a exactement 7 m. 12 chez les « Gants Noirs ».

Ceux-ci vont-ils être obligés de rejouer le match à cause de cette particularité qui, remarquons-le, handicape un avantage, aussi bien l'un que l'autre des adversaires ?

Au cas où Clamecy gagnerait cette fois, il se trouverait à égalité avec Charbonnier, il faudrait donc un match pour les départager.

Au cas où Imphy gagnerait son match contre Jaligny, les trois clubs de la poule C se trouveraient à égalité de points, les deux premiers seraient désignés par leur meilleur goal-average et auraient alors à se départager.

Un « embrouillamin » heureusement que les deux premiers classés on pourront être qualifiés d'office pour monter en honneur. S'il leur avait fallu disputer des barrages, ils auraient terminé la saison complètement à plat et à quelle date ?

### Poids et haltères LES CHAMPIONNATS DU CENTRE A GUSSET

Nous apprenons que les championnats du Centre de la F. S. G. T. de poids et haltères, se disputeront dans notre ville, le samedi 29 avril à 20 heures 30, à la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

### Convocations

A. S. Isbergent-le-Breuil. — Sont conviés pour le dimanche 30 avril, à 19 heures précises au siège social, en vue du déplacement à Jaligny : L. Armiries, G. Bérot, F. Bry, R. Charbonnier, F. G. G. E. Moussier, J. Monnier, J. Darange, A. Rouchon, J. Bougeron, R. Riboulet.

Le dimanche 30 avril, à 19 heures, au stade social, en vue du déplacement à Jaligny : L. Armiries, G. Bérot, F. Bry, R. Charbonnier, F. G. G. E. Moussier, J. Monnier, J. Darange, A. Rouchon, J. Bougeron, R. Riboulet.

La nette victoire obtenue en poule finale de troisième division par le Balon Beaulonnois, au F.C. Béziers, permet à ce club d'espérer, dès maintenant de monter en division supérieure.

C'est du moins ce que Bertrand, le petit intérieur beaulonnois et sélectionné du District, nous expliquait dimanche soir. En effet, grâce à son excellent goûter-avantage, le B. C. tient le bas du tableau.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S. A. M. les membres honoraux, membres supporters, soldats et scolaires, en toute bonté, bénéficieront du demi-tarif.

Malgré l'importance de cette réunion, la place d'honneur restera le même. Organisées par l'U. S.

# Après sa QUINZAINE ANNIVERSAIRE d'un SUCCÈS TRIOMPHANT BOUCHARA

4, Rue Général-Foy - SAINT-ÉTIENNE

fait un nouvel effort et vous offre pour

JEUDI 27 - VENDREDI 28 - SAMEDI 29

## 9 SÉRIES PUBLICITAIRES

dont les prix ne pourront en aucun cas être maintenus

OXFORD renforcé pour chemises hommes **3.95** PIQUÉ coton fleuri pour robes lavables **5 fr.**  
Série publicitaire . . .

ROMANEX imprimé GRAND TEINT COTON **8 fr.**  
SÉRIE PUBLICITAIRE **3** SÉRIES PUBLICITAIRES LAINAGES Nouveauté  
Larg. 140 cm. pr robes et bord à bord  
**20 fr. 25 fr. 30 fr.** TWILL RAYÉ ET A POIS, RAYONNE  
Pour 3 JOURS **10 fr.** 10 fr. CREPE MOUSSE RAYONNE  
Tous coloris mode et la gamme des cyclamen **20 fr.**  
Série publicitaire . . .

MILLERAIES Rayonne Noir blanc et marine blanc pour robes habillées Pour 3 jours seulement **10 fr.** 10 fr. CREPE MOUSSE RAYONNE  
Tous coloris mode et la gamme des cyclamen **20 fr.**  
Série publicitaire . . .

MINISTÈRE DES POSTES DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES

Avis de Vente de vieilles archives appartenant à l'Etat

BULLETIN COMMERCIAL BOURSE DE COMMERCE DE PARIS (CLOTURE)

Métaux. — (Clôture). — Antimoine. — Qualité spéciale, 44, 46. Cuivre. — 41 15/7 1/2 ; trois mois, 42/10 1/2. Best selected. — 47 5/1, 48 10/1. Electrolytique. — 48, 48 10/1. Étain. — 223 15/ ; trois mois, 221 2/6.

Piomb étranger. — 14 9/4 1/2 ; livraison éloignée, 14 11/10 1/2. Zinc. — 13 15 ; livraison éloignée, 13 15/7 1/2.

Or. — 17 8/6. Mercure. — 17 18/6 ; 17 18/6. Sels. — Toutes incotées.

Orge. — Tendance faible ; disponible, cote officielle, 106 ; courant, 106 acheté ; prochain, 108,50 à 109,75 ; juillet, 109,75 à 110,50 ; 3 de mai, 109 à 110 ; juillet, 110,50 à 110,75 p. ; août, 108,50 à 109,75 d'après 109,75 p. ; 3 de septembre, 109,25 p.

Huile de lin. — Courant, 422 vend. ; prochain, 422 vend. ; mai-juin, 422 vend. ; 4 de mai, 417 acheté ; 4 de septembre, 420 acheté.

Huile de colza. — Incotée.

Sucres. — (Clôture). — Tendance à la baisse ; cours, 336,50 ; prochain, 349 p. ; mai, 346 à 346,50 ; de mai, 346,50 à 347 ; juillet-août, 344,50 p. ; octobre-décembre, 343/16 p. acheté ; janvier-mars, 348 1/4 val.

Para fine hard. — Disponible, 7/14.

### Marché des laines

Tourcoing, 26 avril. Tendance soutenue ; ventes, 45.000 kilos ; janvier, 36 ; 36,20 ; 36,40 ; 34,30 ; 34,60 ; 34,70 ; 34,90 ; 35,10 ; 35,40 ; 35,60 ; 35,80.

Marché du Havre

Coton. — (Clôture). — Tendance à la baisse soutenue ; ventes, 368,50 ; 369,50 ; 370,50 ; 371,50 ; 372,50 ; 373,50 ; 374,50 ; 375,50 ; 376,50.

Cafés. — Tendance soutenue ; ventes, 2.000 sacs ; 205 ; 206 ; 204,75 ; 215 ; 211,50 ; 211 ; 205,50 ; 208 ; 206 ; 203 ; 205 ; 206.

Marché de Londres

Métaux. — (Clôture). — Antimoine. — Qualité spéciale, 44, 46. Cuivre. — 41 15/7 1/2 ; trois mois, 42/10 1/2. Best selected. — 47 5/1, 48 10/1. Electrolytique. — 48, 48 10/1. Étain. — 223 15/ ; trois mois, 221 2/6.

Piomb étranger. — 14 9/4 1/2 ; livraison éloignée, 14 11/10 1/2. Zinc. — 13 15 ; livraison éloignée, 13 15/7 1/2.

Or. — 17 8/6. Mercure. — 17 18/6 ; 17 18/6. Sels. — Toutes incotées.

Orge. — Tendance faible ; disponible, cote officielle, 106 ; courant, 106 acheté ; prochain, 108,50 à 109,75 ; juillet, 109,75 à 110,50 ; 3 de mai, 109 à 110 ; juillet, 110,50 à 110,75 p. ; août, 108,50 à 109,75 d'après 109,75 p. ; 3 de septembre, 109,25 p.

Huile de lin. — Courant, 422 vend. ; prochain, 422 vend. ; mai-juin, 422 vend. ; 4 de mai, 417 acheté ; 4 de septembre, 420 acheté.

Huile de colza. — Incotée.

Sucres. — (Clôture). — Tendance à la baisse ; cours, 336,50 ; prochain, 349 p. ; mai, 346 à 346,50 ; de mai, 346,50 à 347 ; juillet-août, 344,50 p. ; octobre-décembre, 343/16 p. acheté ; janvier-mars, 348 1/4 val.

Para fine hard. — Disponible, 7/14.

### Marché des laines

Tourcoing, 26 avril. Tendance soutenue ; ventes, 45.000 kilos ; janvier, 36 ; 36,20 ; 36,40 ; 34,30 ; 34,60 ; 34,70 ; 34,90 ; 35,10 ; 35,40 ; 35,60 ; 35,80.

Marché de Londres

Métaux. — (Clôture). — Antimoine. — Qualité spéciale, 44, 46. Cuivre. — 41 15/7 1/2 ; trois mois, 42/10 1/2. Best selected. — 47 5/1, 48 10/1. Electrolytique. — 48, 48 10/1. Étain. — 223 15/ ; trois mois, 221 2/6.

Piomb étranger. — 14 9/4 1/2 ; livraison éloignée, 14 11/10 1/2. Zinc. — 13 15 ; livraison éloignée, 13 15/7 1/2.

Or. — 17 8/6. Mercure. — 17 18/6 ; 17 18/6. Sels. — Toutes incotées.

Orge. — Tendance faible ; disponible, cote officielle, 106 ; courant, 106 acheté ; prochain, 108,50 à 109,75 ; juillet, 109,75 à 110,50 ; 3 de mai, 109 à 110 ; juillet, 110,50 à 110,75 p. ; août, 108,50 à 109,75 d'après 109,75 p. ; 3 de septembre, 109,25 p.

Huile de lin. — Courant, 422 vend. ; prochain, 422 vend. ; mai-juin, 422 vend. ; 4 de mai, 417 acheté ; 4 de septembre, 420 acheté.

Huile de colza. — Incotée.

Sucres. — (Clôture). — Tendance à la baisse ; cours, 336,50 ; prochain, 349 p. ; mai, 346 à 346,50 ; de mai, 346,50 à 347 ; juillet-août, 344,50 p. ; octobre-décembre, 343/16 p. acheté ; janvier-mars, 348 1/4 val.

Para fine hard. — Disponible, 7/14.

### Marché des laines

Tourcoing, 26 avril. Tendance soutenue ; ventes, 45.000 kilos ; janvier, 36 ; 36,20 ; 36,40 ; 34,30 ; 34,60 ; 34,70 ; 34,90 ; 35,10 ; 35,40 ; 35,60 ; 35,80.

Marché de Londres

Métaux. — (Clôture). — Antimoine. — Qualité spéciale, 44, 46. Cuivre. — 41 15/7 1/2 ; trois mois, 42/10 1/2. Best selected. — 47 5/1, 48 10/1. Electrolytique. — 48, 48 10/1. Étain. — 223 15/ ; trois mois, 221 2/6.

Piomb étranger. — 14 9/4 1/2 ; livraison éloignée, 14 11/10 1/2. Zinc. — 13 15 ; livraison éloignée, 13 15/7 1/2.

Or. — 17 8/6. Mercure. — 17 18/6 ; 17 18/6. Sels. — Toutes incotées.

Orge. — Tendance faible ; disponible, cote officielle, 106 ; courant, 106 acheté ; prochain, 108,50 à 109,75 ; juillet, 109,75 à 110,50 ; 3 de mai, 109 à 110 ; juillet, 110,50 à 110,75 p. ; août, 108,50 à 109,75 d'après 109,75 p. ; 3 de septembre, 109,25 p.

Huile de lin. — Courant, 422 vend. ; prochain, 422 vend. ; mai-juin, 422 vend. ; 4 de mai, 417 acheté ; 4 de septembre, 420 acheté.

Huile de colza. — Incotée.

Sucres. — (Clôture). — Tendance à la baisse ; cours, 336,50 ; prochain, 349 p. ; mai, 346 à 346,50 ; de mai, 346,50 à 347 ; juillet-août, 344,50 p. ; octobre-décembre, 343/16 p. acheté ; janvier-mars, 348 1/4 val.

Para fine hard. — Disponible, 7/14.

### Marché des laines

Tourcoing, 26 avril. Tendance soutenue ; ventes, 45.000 kilos ; janvier, 36 ; 36,20 ; 36,40 ; 34,30 ; 34,60 ; 34,70 ; 34,90 ; 35,10 ; 35,40 ; 35,60 ; 35,80.

Marché de Londres

Métaux. — (Clôture). — Antimoine. — Qualité spéciale, 44, 46. Cuivre. — 41 15/7 1/2 ; trois mois, 42/10 1/2. Best selected. — 47 5/1, 48 10/1. Electrolytique. — 48, 48 10/1. Étain. — 223 15/ ; trois mois, 221 2/6.

Piomb étranger. — 14 9/4 1/2 ; livraison éloignée, 14 11/10 1/2. Zinc. — 13 15 ; livraison éloignée, 13 15/7 1/2.

Or. — 17 8/6. Mercure. — 17 18/6 ; 17 18/6. Sels. — Toutes incotées.

Orge. — Tendance faible ; disponible, cote officielle, 106 ; courant, 106 acheté ; prochain, 108,50 à 109,75 ; juillet, 109,75 à 110,50 ; 3 de mai, 109 à 110 ; juillet, 110,50 à 110,75 p. ; août, 108,50 à 109,75 d'après 109,75 p. ; 3 de septembre, 109,25 p.

Huile de lin. — Courant, 422 vend. ; prochain, 422 vend. ; mai-juin, 422 vend. ; 4 de mai, 417 acheté ; 4 de septembre, 420 acheté.

Huile de colza. — Incotée.

Sucres. — (Clôture). — Tendance à la baisse ; cours, 336,50 ; prochain, 349 p. ; mai, 346 à 346,50 ; de mai, 346,50 à 347 ; juillet-août, 344,50 p. ; octobre-décembre, 343/16 p. acheté ; janvier-mars, 348 1/4 val.

Para fine hard. — Disponible, 7/14.

### Marché des laines

Tourcoing, 26 avril. Tendance soutenue ; ventes, 45.000 kilos ; janvier, 36 ; 36,20 ; 36,40 ; 34,30 ; 34,60 ; 34,70 ; 34,90 ; 35,10 ; 35,40 ; 35,60 ; 35,80.

Marché de Londres

Métaux. — (Clôture). — Antimoine. — Qualité spéciale, 44, 46. Cuivre. — 41 15/7 1/2 ; trois mois, 42/10 1/2. Best selected. — 47 5/1, 48 10/1. Electrolytique. — 48, 48 10/1. Étain. — 223 15/ ; trois mois, 221 2/6.

Piomb étranger. — 14 9/4 1/2 ; livraison éloignée, 14 11/10 1/2. Zinc. — 13 15 ; livraison éloignée, 13 15/7 1/2.

Or. — 17 8/6. Mercure. — 17 18/6 ; 17 18/6. Sels. — Toutes incotées.

Orge. — Tendance faible ; disponible, cote officielle, 106 ; courant, 106 acheté ; prochain, 108,50 à 109,75 ; juillet, 109,75 à 110,50 ; 3 de mai, 109 à 110 ; juillet, 110,50 à 110,75 p. ; août, 108,50 à 109,75 d'après 109,75 p. ; 3 de septembre, 109,25 p.

Huile de lin. — Courant, 422 vend. ; prochain, 422 vend. ; mai-juin, 422 vend. ; 4 de mai, 417 acheté ; 4 de septembre, 420 acheté.

Huile de colza. — Incotée.

Sucres. — (Clôture). — Tendance à la baisse ; cours, 336,50 ; prochain, 349 p. ; mai, 346 à 346,50 ; de mai, 346,50 à 347 ; juillet-août, 344,50 p. ; octobre-décembre, 343/16 p. acheté ; janvier-mars, 348 1/4 val.

Para fine hard. — Disponible, 7/14.

### Marché des laines

Tourcoing, 26 avril. Tendance soutenue ; ventes, 45.000 kilos ; janvier, 36 ; 36,20 ; 36,40 ; 34,30 ; 34,60 ; 34,70 ; 34,90 ; 35,10 ; 35,40 ; 35,60 ; 35,80.

Marché de Londres

Métaux. — (Clôture). — Ant





# PHOSCAO

LE PLUS EXQUIS DES DÉJEUNERS  
LE PLUS PUSSANT DES RECONSTITUANTS

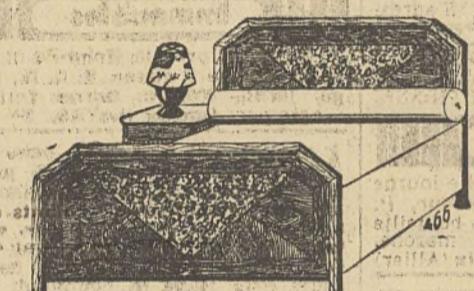
Le Phoscao constitue l'aliment idéal pour le premier repas du matin. Le thé et le café ne font que donner un coup de fouet à l'organisme, tandis que le Phoscao nourrit, fortifie et stimule sans fatiguer l'estomac ; il convient à tous les tempéraments et son régime est conseillé par les médecins aux bien-portants comme aux malades, aux convalescents, aux tuberculeux, aux anémiques, aux vieillards, aux nourrices, aux dyspeptiques et à tous ceux qui digèrent difficilement la nourriture ordinaire.

ENVOI GRATUIT D'UNE BOÎTE-ÉCHANTILLON

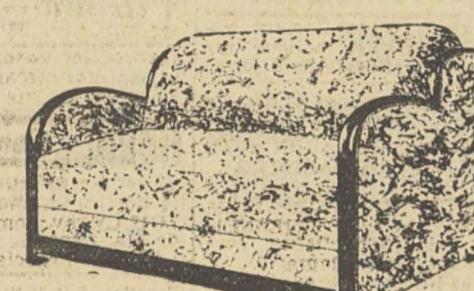
A. DARDANNE & Fils, Docteurs en Pharmacie, 1, rue François-1<sup>er</sup>, PARIS (8<sup>e</sup>)

## GRANDE VENTE-RÉCLAME DE PRINTEMPS

nouveaux modèles, PRIX EXCEPTIONNELS



LITS à 2 PANNEAUX  
Largur 125  
toile laquée, gros tubes  
à plans coupés  
decor riche  
laquage soigné  
pieds patins glisseurs  
avec toute sa literie.....  
COMPLETS 495 f.  
LIT ET SOMMIER 270 f.  
Depuis..... en 125



DIVAN transformable à 2 places  
Nouveau modèle déposé, dossier  
et accotoirs mobiles, modèle robuste,  
coussin parfait, garni beau tissu  
moderne, tous coloris.  
COMPLET avec sa literie..... 1.040 f.  
DIVAN DEUX PLACES VELOURS  
avec sa literie. Depuis..... 840 f.

### LITS D'ENFANTS

grande taille  
cires. Depuis..... 130 f.

## LITERIES DE FRANCE

LIVRAISON PARTOUT — TIMBRE ÉCHANGE-OR

4, Rue Jean-Dormoy  
Rue Maréngo  
SAINT-ETIENNE  
16, Rue Anatole-France  
ROANNE

Exigez de tous vos Fournisseurs le

## TIMBRE - CINÉMA

qui vous permettra d'aller gracieusement aux cinémas

Eden, Empire, Ciné-Presse, L'Étouffou, Capitole et Ciné-Prix

Bureaux rue Blanqui, 5. — Tél. : 58-36



AU DÉPART DE  
ST-ÉTIENNE

Billets « Joyeux Week-end »  
valables deux jours et demi  
délivrés pour toutes les gares situées  
dans un rayon de 50 kilomètres.

4 ZONES 4 PRIX  
de 10 à 19 fr. en 3<sup>e</sup> cl.

Demandez  
A VOTRE GARE  
la notice Billets de  
Joyeux Week-end

PRIX SPÉCIAUX POUR ENFANTS de 4 à 10 ANS

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS



# HÂTEZ-VOUS DE PARTICIPER AU GRAND CONCOURS QUOTIDIEN PALMOLIVE

DU 3 AVRIL AU 14 JUIN  
333.000 FRANCS DE PRIX ★ 503 PRIX !

## 6 VOYAGES à NEW-YORK.

AUX FRAIS DE PALMOLIVE  
(Exposition Internationale 1939)

★50 RENARDS ARGENTÉS★  
• 150 BICYCLES •  
300 BILLETS DE LA LOTERIE NATIONALE

Pendant 50 jours - tous les jours  
vous pouvez gagner

1<sup>er</sup> PRIX  
UN RENARD ARGENTÉ du Maître-Fourreur  
BRUNSWICK, valeur 2.500 francs  
2<sup>er</sup> PRIX  
UNE BICYCLETTE Peugeot chromée, demi-ballon, valeur 770 francs  
3<sup>er</sup> et 4<sup>er</sup> PRIX  
DEUX BICYCLES Peugeot d'enfant, valeur  
chacune 415 francs  
5<sup>er</sup> au 10<sup>er</sup> PRIX  
UN BILLET ENTIER de la Loterie Nationale

### ET SI VOUS GAGNEZ

un des 500 prix quotidiens,

### VOUS ÊTES QUALIFIÉ

pour prendre part au Super-Concours très simple organisé chaque mois entre tous les gagnants du mois pour

## LES 3 GRANDS PRIX

Chacun de ces prix consiste en un voyage pour deux personnes à New-York en 1<sup>er</sup> classe, à l'occasion de l'Exposition Internationale (dont l'aller ou le retour sur Normandie). Séjour dans les meilleurs hôtels pendant 8 jours, théâtres, distractions, tous frais payés, y compris l'argent de poche, ou, si le gagnant le préfère...

25.000 francs comptant.

### IMPORTANT

Tout le monde peut participer et même concourir 50 fois. Demandez le règlement détaillé à votre fournisseur de Palmolive. Date limite du concours : 14 Juin.

Les noms des gagnants seront annoncés chaque jour au Poste Parisien à 18 h. 45, et le lendemain à Radio-Toulouse à 12 h. 30 au cours de l'émission "PARADIS DANGEREUX" offerte par Palmolive. Le nombre des réponses étant constaté par procès-verbal d'huissier, aucune réclamation ne sera admise.

Les bons de participation sont à votre disposition chez votre fournisseur de savon Palmolive



3 MODÈLES  
1 f. - 2 f.  
Modèle géant 6 f.

Concourez, Madame !

TOUTES LES FEMMES SONT SURES  
DE GAGNER... OU DE PLAIRE !

Il n'y a aucune raison pour que vous ne gagniez pas un renard argenté, une bicyclette, un billet qui peut vous rendre millionnaire. En tout cas, même si vous ne gagnez pas, vous n'aurez pas perdu votre temps ! Car Palmolive vous assurera toujours une peau plus douce, un teint plus frais. Palmolive est le savon à l'huile d'olive. Et vous savez que la nature n'a rien créé de mieux que l'huile d'olive pour adoucir, assouplir et embellir la peau ! Faites-en vous-même l'heureuse expérience.

CONCOURZEZ AUTANT DE FOIS QUE VOUS VOULEZ !



JETER VOS TIMBRES...  
C'EST JETER DE L'ARGENT !

## O. DARTOIS

Rue Henri-Martin, TOURS (Indre-et-Loire)

achète tous les timbres que vous pouvez posséder. Collections, lots, doubles, archives, vieilles correspondances. Grand comptant.

On ne peut juger de l'importance des timbres sans les voir. Prière de les soumettre.

## PNEUS

## MAILLO

2, r. Emile-Littré  
ST-ÉTIENNE

## MOTOS

## TÉLEPHONE

22-23 PNEUS

## MAISON D'ACCOUCHEMENT

Mme Doyaux, sage-femme, 1<sup>re</sup> cl., 39,  
rue Charité, 39 LYON, près gare Perrache reçoit pensionnaires, se charge ent. Discret. Téléphone Frank, 26-03.

## TAPIS

CARPETTES  
PASSAGES

MON LUC

2, r. de la Comédie  
TIMBRES ECH-OR

POUR PARFUMER AGRÉABLEMENT VOTRE APÉRITIF : EXIGEZ-LE

# CITRON - CROZET

LE MEILLEUR DES CITRONS

# DERNIÈRE HEURE \* 4 heures du matin

UN JOUR DU MONDE  
L'ANNONCE DE LA CONSCRIPTION  
EN GRANDE-BRETAGNE  
fera-t-elle reculer les dictatures ?

Plus on approche de cette fameuse échéance du 28 avril, plus les positions se précisent. On ne peut que s'en féliciter après la confusion qui n'a cessé de régner sur la diplomatie européenne ces dernières semaines.

Hier aux Communes, M. Neville Chamberlain a, enfin, annoncé qu'il venait de déposer un projet de conscription en Grande-Bretagne, lequel jadis même, Notons tout de suite que ce projet constitue le minimum que le Gouvernement britannique pouvait faire dans le domaine du service national obligatoire ; il s'agit, en fait, d'un « entraînement militaire » qui sera imposé seulement aux jeunes gens de 20 à 22 ans, et non pas d'une durée de 6 mois, à la suite de quoi les jeunes recrues pourront, seulement si elles le désirent, s'engager dans l'armée territoriale pour une période de trois ans et demi. Enfin, M. Chamberlain n'a pas caché que ce projet de loi affecte un caractère tout à fait temporaire.

Actions qu'il touche pour cette année, un effectif d'environ 270 000 hommes.

Répercussions sur la diplomatie européenne

Mais pour aussi ressentir que soit ce projet, il est nécessaire que sa répercussion soit grande sur les événements diplomatiques à venir.

Au surplus, il faut se souvenir que l'opinion britannique qui, il y a seulement six mois, était opposée à la conscription est loin d'être, aujourd'hui, unanime sur cette question. Il ne faut donc pas trop demander de la circonspection à l'annonce de l'entrée en service militaire en Grande-Bretagne, va certainement influencer les meilleures diplomatiques allemands et, sans doute, leur Führer en tiendra-t-il compte dans son discours de demain.

Depuis hier matin, la presse allemande avait décidé de considérer, fait communiqué, un événement inadmissible, arguant qu'il faudrait bien que l'Allemagne obtienne cette nouvelle armée soit à même de figurer honorablement sur un champ de bataille. Argument derrière lequel se cache néanmoins une certaine irritation.

Mais ce sont tout naturellement les petits Etats d'Europe centrale qui vont être plus touchés par les dispositions britanniques, car il n'est pas évident que les garanties données à ces Etats par l'Angleterre s'en trouvent d'autant renforcées et, qu'en tout état de cause, les nations hésitantes dont on ne sait pas encore si elles accepteront d'être garanties par les démocraties ou si elles adhéreront à la politique de l'axe — tellement que l'Allemagne pourra être amenée de prendre une décision d'aujourd'hui avec la nouvelle situation. Enfin, la conclusion d'un pacte anglo-franco-soviétique ne paraît pas devrait renoncer à d'obstacles.

Une dernière expression des illusions de M. Chamberlain.

Notre satisfaction sera complète si M. Chamberlain n'avait, hier, à cette même séance des Communes, fait une déclaration qui, pour être bavard, ne nous en paraît pas moins lourde de conséquences. Le Premier britannique a, en effet, déclaré que l'Angleterre était prête à toute négociation avec le Reich, mais qu'il fallait néanmoins avoir quelques chances d'aboutir. Il n'y a rien, là, que de très honorable, mais nous craignons qu'une fois de plus M. Neville Chamberlain ne fasse de dangereuses illusions sur les intentions du Führer.

Sir Neville Henderson n'avait pas été reçu par les ministres des Affaires étrangères du Reich. Le Premier britannique n'a pas trouvé d'autre moyen de faire connaître au Führer ses bonnes intentions. Malheureusement — et encore

SIGNAL

Le discours de M. Cordell Hull à Washington

(Suite de la première page)

Si nos espoirs étaient voulés à la déception, si les flammes de la guerre, au lieu du soleil de la paix, illuminaient notre horizon, nous sommes également préparés à défendre avec succès nos intérêts nationaux ainsi que les institutions qui nous sont chères.

Le discours prononcé par M. Cordell Hull revêt une importance exceptionnelle.

Prononcé à la veille de la réponse du chancelier Hitler à M. Roosevelt, il est le dernier avertissement donné par le gouvernement des Etats-Unis à Berlin, en même temps, il marque le début des négociations pacifiques. Il a donc donné une forme alliée bien au-delà des défenses américaines discutées dans diverses conférences internationales et indique l'intention américaine de souligner à Berlin et à Rome que, dès maintenant, les Etats-Unis ont défini le côté où le droit se trouvait en cas de conflit européen.

Sous cet angle, la remarque de M. Hull continue ce que disait récemment le sénateur républicain Borah à savoir que, le peuple américain, n'est plus neutre.

Par ailleurs, M. Hull s'associe à la déclaration de M. Chamberlain aux Communes.

Ce discours renforce encore le message du président Roosevelt et, devant l'opinion publique américaine, prouve toute réponse de M. Hitler qui ne sera pas l'acceptation catégorique d'une politique de non-agression.

Ce discours aura aussi une influence certaine sur les discussions en cours sur le problème de la neutralité américaine qui tendra à donner un caractère plus défensif que veulent faire les mains du gouvernement américain par une loi de neutralité qui concerne de façon qu'il puisse agir avec le maximum de ses forces dans le sens de la paix et de la défense des intérêts démocratiques.

M. de Monzie est enchanté de son voyage en Pologne

Varsovie, 26 avril.

M. A. de Monzie a eu ce matin, à dix heures et demie, un entretien avec le maréchal Rydz, inspecteur général de l'armée polonaise, en présence de M. Léon Noël, ambassadeur de France à Varsovie.

Après avoir souligné que le budget qu'il venait d'élaborer était supérieure à celui de 1933, année où la révolution proposa l'abolition de l'impôt sur la taxe, M. John Simon a indiqué que le total brut des dépenses au titre de la défense nationale pour l'année écoulée atteignait environ 400 millions de livres contre 265 millions et l'année précédente. Il a annoncé ensuite que les dépenses totales de l'impôt sur les recettes en 1938-39 s'élevaient à 92,444,000 livres sterling.

En vertu des dépenses de la défense nationale, le chancelier de l'Echiquier indique que les chiffres publiés de 580 millions de livres dont 350 millions devraient être obtenus au cours de l'impôt sur les recettes budgétaires, soit malin 630 millions pour la défense.

Avant de quitter Varsovie à 12 h. 28, le ministre des Travaux publics a fait la déclaration suivante au représentant de l'« Agence Havas » : « Je suis incapable de rapporter sur le ton et sur mode d'un bulletin de paix ou de guerre, les parfaits entretiens que j'ai eus au cours de ces journées, mais je crois que les deux parties se sont rencontrées plus qu'il n'est possible de l'exprimer dans ce qui se passe actuellement. »

AVEC L'ARGENT QU'ELLE LEUR VOLAIT UNE JEUNE FILLE COMBLAIT SES PARENTS DE CADEAUX

Nantes, 25 avril.

Odette B... a pille les économies paternelles et a dépensé 40 000 fr. Elle les a été arrêtée pour voler ses parents une chambre à coucher, une poste de T.S.F. et une automobile, en leur déclarant pour éviter les soupçons, qu'elle leur payait tout cela avec l'argent que lui avait remis un gérant autant qu'au nom de son père.

Nouvelles explosions à Liverpool

Londres, 26 avril.

Cinq explosions sont produites au cours de la nuit dernière à Liverpool. Dans plusieurs boutiques de la ville, les bombes auraient été introduites par les boîtes à lettres. Les dégâts sont peu importants.

M. von Papen est arrivé à Stamboul

Stamboul, 26 avril.

M. von Papen, ambassadeur du Reich en Turquie, est arrivé aujourd'hui à Stamboul.

M. Chamberlain expose aux Communes les graves raisons qui ont amené le gouvernement britannique à déposer le projet de conscription

Que dira Hitler

En attendant le 28 avril, Hitler traîne ferme à son discours qui n'est évidemment pas sans difficultés : au paravant, le Führer a tendu à s'entourer de militaires afin d'amorcer le plan d'action qui suivra immédiatement ses paroles, suivant la tactique à laquelle il a toujours été fidèle. Chose curieuse, il travaille au dictaphone, de manière à suivre les exigences des réseaux oratoires, sa secrétaire, Mme Hitler, lui transmettant immédiatement les paroles à parler. On connaît ces détails sans, bien entendu, savoir ce que contiennent les feuillets. Il se peut d'ailleurs qu'Hitler soit, lui-même, encore mal fixé sur ses développements de demain.

Les chancelleries, voilà, en gros, à quoi l'on s'attend : le fond du discours sera évidemment la réponse à Roosevelt qui subira, à coup sûr, la plus rude attaque. Le Führer essaiera d'ébranler les conceptions de la sécurité collective du président des Etats-Unis, et il pourra se servir de l'argumentation que la procédure actuelle de mobilisation des forces n'est nullement adaptée aux conditions modernes, étant basée sur l'hypothèse de ne pas introduire le service militaire obligatoire en temps de paix durant le mandat du parlement actuel.

Nous ne sommes pas actuellement en guerre, mais tous les pays affectent toutes leurs ressources à la préparation de la guerre. On perd confiance dans la possibilité de préserver la paix et tout le monde sait que si la guerre éclatait, cela ne se ferait pas en quelques jours, mais en quelques heures. On ne peut donc prétendre que nous sommes en paix au sens strict.

Notre cause a une autre raison pour revenir sur notre attitude : la valeur de cette mesure comme preuve de notre résolution à jouer efficacement notre rôle pour assurer la paix.

Ainsi, fait observer M. Chamberlain, en vertu de la procédure applicable actuellement, il sera nécessaire de convoquer certains chefs territoriaux et une partie du commandement de l'armée régulière afin de renforcer le système de défense contre avions, pour une période considérable encore. Ceci exigerait des territoires mobilisés, des sacrifices plus grands que ceux prévus à l'époque de leur entraînement et il ne sera pas juste d'attendre de eux que nos amis les portent longtemps de tels fardeaux.

Le gouvernement en conclut que, en présence de la nouvelle situation exceptionnelle, une certaine mesure d'entraînement militaire obligatoire s'impose pour le moment. Il invite le premier ministre à déposer le projet de loi qui sera présenté en même temps que le premier et qui sera intitulé « loi d'entraînement militaire » n'auront qu'un caractère temporaire et, cependant la situation générale est si confuse qu'il serait bon de prendre certaines précautions, sans que la publicité que constituent les proclamations affole le public. C'est pourquoi le gouvernement a décidé de présenter un projet intitulé « Reserve and Auxiliary Forces Bill », destiné à simplifier la procédure de convocation de forces de réserve ou auxiliaire de n'importe quelle classe.

La loi n'aura qu'un caractère temporaire et le premier ministre espère qu'elle sera adoptée sans délai, afin que le gouvernement puisse l'appliquer immédiatement.

J'aimerais savoir, M. Monzie, que

les gouvernements d'Europe ont les pouvoirs que nous vous demandons et tous, ou presque, en ont fait usage à certains moments, pour effectuer une mobilisation partielle de leurs forces. Le gouvernement a présenté à l'esprit les nouveaux engagements que nous avons contracté en Europe en cours du dernier mois, avec l'approbation de l'Assemblée et les moyens à notre disposition pour le tenir effectivement.

Il est sans doute inutile de répéter que le but des garanties que nous avons données à certains pays de même que celles des conventions de paix, nous pouvons faire d'autre gouvernements, n'est pas de faire la guerre, mais de la prévenir. Ayant ceci en vue, nous ne pouvons manquer de prendre en considération le point de vue des autres pays démocratiques, et surtout celui de nos amis d'Europe, pour lesquels l'application de l'immense effort déjà accompli par notre pays en réarmant, la meilleure preuve de notre détermination à résister à toute tentative de domination mondiale, sera notre acceptation du principe du service militaire obligatoire, qui est universellement de règle sur le Continent.

Le système volontaire qui permet

à un homme de s'adonner au plaisir ou à ses affaires pendant que son voisin consacre ses loisirs et ses va

cances à se préparer à la guerre où il risquera sa vie et l'avenir de sa famille pour son pays, présente une faiblesse évidente.

Il a précisé que le gouvernement a été conduit récemment à faire un nouvel examen de la procédure applicable aux mesures qui peuvent être appliquées pour déclencher l'obligation de mobilisation des forces en temps de guerre. Mais jusqu'ici, on n'a pas jugé nécessaire d'introduire une telle mesure en temps de paix, mais pour la réaction rapide à une éventuelle éclatante.

Les hommes convoqués recevront un entraînement de six mois, après quoi ils pourront s'engager dans une réserve militaire obligatoire.

Il a précisé que le service militaire

obligatoire deviendrait obligatoire

à moins qu'une guerre éclate

entre, auquel cas il pourraient être entraînés.

Les hommes convoqués recevront

un entraînement de six mois, après

quoi ils pourront s'engager dans une

réserve militaire obligatoire.

Il a précisé que le service militaire

obligatoire deviendrait obligatoire

à moins qu'une guerre éclate

entre, auquel cas il pourraient être entraînés.

Les hommes convoqués recevront

un entraînement de six mois, après

qui ils pourront s'engager dans une

réserve militaire obligatoire.

Il a précisé que le service militaire

obligatoire deviendrait obligatoire

à moins qu'une guerre éclate

entre, auquel cas il pourraient être entraînés.

Les hommes convoqués recevront

un entraînement de six mois, après

qui ils pourront s'engager dans une

réserve militaire obligatoire.

Il a précisé que le service militaire

obligatoire deviendrait obligatoire

à moins qu'une guerre éclate

entre, auquel cas il pourraient être entraînés.

Les hommes convoqués recevront

un entraînement de six mois, après

qui ils pourront s'engager dans une

réserve militaire obligatoire.

Il a précisé que le service militaire

obligatoire deviendrait obligatoire

à moins qu'une guerre éclate

entre, auquel cas il pourraient être entraînés.

Les hommes convoqués recevront

un entraînement de six mois, après

qui ils pourront s'engager dans une

réserve militaire obligatoire.

Il a précisé que le service militaire

obligatoire deviendrait obligatoire

à moins qu'une guerre éclate

entre, auquel cas il pourraient être entraînés.

Les hommes convoqués recevront

un entraînement de six mois, après

qui ils pourront s'engager dans une

réserve militaire obligatoire.

Il a précisé que le service militaire

obligatoire deviendrait obligatoire

à moins qu'une guerre éclate

entre, auquel cas il pourraient être entraînés.

Les hommes convoqués recevront

un entraînement de six mois, après

qui ils pourront s'engager dans une

réserve militaire obligatoire.

Il a précisé que le service militaire